

**JOURS DE CHÔMAGE SUR LE MOIS DE MAI SELON CHAQUE SECTEUR**

JOURS TRAVAILLES POSTE DU MATIN

JOURS TRAVAILLES POSTE DU SOIR

JOURS TRAVAILLES USINAGE

		MAI																														
		S18			S19					S20							S21					S22										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Culasses																																
Blocs																																
Tool-room																																
Bielles																																
Arbres à Cames																																
Vilebrequins																																
VSD - SD	F																															
C8	E																															
Equipe 1																																
Equipe 2																																
C9	E																															
Equipe 1																																
Equipe 2																																
C10	E																															
Equipe 1																																
Equipe 2																																
C13	E																															
Equipe 1																																
Equipe 2																																
Nuit permanente	E																															

**Exemple :**  
 Les salariés C10 (Equipe 1) qui sont du matin en semaine 19 Chôment mais viendront travailler les 11 et 12 mai du matin.

Les salariés qui travaillent dans les secteurs liés aux lignes de montage (Brdm, picking, peinture, préparation, expédition, réception, etc...) seront avisés par leur responsable des jours travaillés.  
 Les 2 et 3 mai, démarrage des lignes en SD-VSD avec un effectif restreint (30 à 40 personnes)  
 Les salariés en nuit permanente auront le maintien des primes de nuit.

Pour le mois d'avril sur les 3 postes :  
 Usinage : Culasses et mini-ligne travailleront les 20 et 21 avril. Blocs : Travailleront les 20 et 21 avril avec 50 % de l'effectif.  
 Montage : Pas de changement

Les prototypes travailleront pendant les jours de chômage sur les mois d'avril et mai.